

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL SYNDICAL DE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 28 septembre 2023 à 09h30 à Le Pouzin, siège du SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 19 septembre 2023.

Présent(e)s : M. Francis BARRY, Mme Laëtitia BOURJAT, M. François FAURE (suppléant de M. Philippe BECHERAS), Mme Stella BSERENI, M. Jérôme BERNARD, Mme Martine CARRIER, M. Mickaël BOUCHARDON, M. Jean-Luc CHAUMONT, M. Fabiano CHIARUCCI, M. Jérôme LEBRAT, M. Patrick FRANCOIS (suppléant de M. José ORENES LERMA), M. Jean-Yvon MAUDUIT, M. Gilbert PETITJEAN, Mme Danielle RAMERINI, M. Gibert MOULIN, Mme Christelle REYNAUD, M. Christophe MONTBLANC, M. Bruno SENECLAUZE.

Présent(e)s en Visio : M. Guillaume VERMOREL (suppléant de M. Khalid ESSAYAR), M. Christian MASSOLA, M. Max TOURVIELHE.

Absent(e)s : Mme Solange BERGERON, M. Clément CHAPEL, M. Aurélien FERLAY, M. Grégory MAZET, Mme Josiane SANCHEZ, M. Benoît VILLARD.

Excusé(e)s : Mme Agnès AUDIGIER, M. André BIENNIER, M. Claude BRUN, M. Antoine-Alexandre CAVROY, Mme Sylvette DAVID, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Patrick GAUTHIER, M. Gérard GRIFFE, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Fabrice LARUE, M. Pierre MAISONNAT, M. Driss NAJI, M. Gérard ROBERTON.

Pouvoirs :

- M. Antoine-Alexandre CAVROY donne pouvoir à M. Mickaël BOUCHARDON
- Mme Sylvette DAVID donne pouvoir à M. Christian MASSOLA
- M. Pierre MAISONNAT donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD

Assistaient en tant qu'invités : Mme Odile DOUZET, Mme Victoria BRIELLE, Mme Samantha CORVIONE, M. Bruno HILAIRE, M. Brice THIEBAUD, M. Frédéric JACOUTON et Jean-Charles MANRIQUE.

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 21
Nombre de suffrages exprimés : 36

- o Pour : 36
- o Contre : 0
- o Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Mickaël BOUCHARDON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DE NUMÉRIAN

ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Vu, l'article L5721-2 du CGCT modifié par l'article 49 de la loi du 27 février 2002,
Vu, les statuts du Syndicat Mixte Numérian,
Vu, la délibération du syndicat mixte SYDEO du 21 septembre 2023

Le syndicat mixte SYDEO a délibéré afin d'adhérer au Syndicat Mixte Numérian après des discussions ayant permis, d'une part, d'identifier les services numériques proposés par Numérian et dont SYDEO a jugé de l'utilité, et, d'autre part, les visions partagées sur les enjeux numériques autour notamment de la sécurité et de l'exploitation de la donnée publique, et des objets connectés (IoT).

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président,
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve l'adhésion du SYDEO.**
- **Autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 28 septembre 2023,

Le Président,



Jérôme BERNARD